

Neuilly-sur-Seine, le 14 janvier 2019

La Carac annonce les taux de rendement 2018 sur ses garanties d'assurance vie en euros

Installée au sein de son nouveau siège de Neuilly-sur-Seine, Avenue Achille Peretti, la Carac, qui fêtera en 2019 ses 95 ans, propose pour 2018 un rendement de 2,00 %* net de frais sur épargne gérée, hors prélèvements sociaux et fiscaux pour les fonds en euros de ses garanties d'assurance vie et de 2,10 % * pour sa garantie d'assurance vie solidaire.

Ces taux sont en légère baisse de 0,10 point par rapport à 2017. Cependant, dans un esprit mutualiste, ils continuent à être attribués équitablement à l'ensemble des garanties d'épargne sans aucun critère de différenciation.

Pour son contrat PERP multisupports Carac Perspectives, la rémunération du fonds en euros s'élève à 1.75%*.

* Ces taux de rendement sont servis sur l'épargne en compte au 31 décembre de l'exercice concerné. Ils ne s'appliquent pas aux garanties dénouées par décès ou rachat au cours de l'exercice concerné.

Une gestion financière rigoureuse

En 2018, la situation financière remarquable de la mutuelle prouve sa solidité. Pour la première fois, ses fonds propres dépassent le milliard d'euros. Cette solidité permet à la mutuelle de proposer d'excellents taux sans puiser dans ses réserves. Une preuve qui témoigne de la capacité de la Carac à lisser dans le temps les bonifications versées aux adhérents.

L'épargne solidaire : le choix du partage

Acteur de l'épargne solidaire depuis près de 15 ans, la Carac poursuit son engagement auprès de ses associations partenaires en attribuant un taux de rendement attractif à sa garantie d'épargne solidaire. Le taux net de frais sur épargne gérée, hors prélèvements sociaux et fiscaux attribué en 2018 sur sa garantie d'assurance vie solidaire Entraid'Épargne Carac est de 2,10%. Avec Entraid'Épargne Carac, l'adhérent consacre 1 % de ses versements à l'une des cinq associations partenaires : APF France Handicap, Arc-En-Ciel, Mécénat Chirurgie Cardiaque, l'Œuvre des Pupilles des Sapeurs-Pompiers et Solidarités Nouvelles face au Chômage.

Dynamiser son épargne, une nécessité

Depuis une quinzaine d'années, le rendement des fonds en euros des contrats d'assurance vie n'a cessé de diminuer et l'exercice 2018 n'a pas fait exception. Le contexte économique et politique n'a pas permis une remontée des taux d'emprunt d'Etat.



Malgré ce contexte de baisse durable des taux d'intérêt, la Carac poursuit son objectif premier : préserver l'intérêt de ses adhérents dans la durée en misant sur la qualité de ses investissements. Les contrats multisupports, dont les supports en unités de compte sont investis sur des marchés financiers, répondent aux besoins des solutions de financement sur le long terme en permettant de diversifier son épargne.

L'offre d'investissement des garanties multisupports actuelles

- Le support Sécurité libellé en euros,
- Carac Actions Zone Euro et Carac Actions Internationales ISR : deux supports en unités de compte actions de la Zone Euro et internationales ISR pour une diversification géographique et thématique,
- Carac Perspectives Immo : une SCI immobilière pour investir dans des actifs immobiliers d'entreprise et professionnels.

La garantie d'assurance vie multisupports Carac Profiléo est une solution simple et accessible aux épargnants souhaitant dynamiser leur épargne sur des supports en unités de compte (au minimum 25 % de l'épargne est placée sur des supports exprimés en unités de compte).

Le PERP multisupports Carac Perspectives permet de préparer sa retraite dans un cadre fiscal avantageux.

La Carac

Mutuelle d'épargne à taille humaine, la Carac conçoit, gère et distribue des solutions financières qui s'adressent à toutes les personnes soucieuses de performance et d'intégrité dans la gestion de leur patrimoine. La Carac dispose d'un réseau de collaborateurs sur l'ensemble de la France qui conseillent et accompagnent les épargnants. Fière de son histoire, porteuse de valeurs telles que la loyauté, l'engagement, la fiabilité, et la proximité, la Carac se fait un devoir d'être à la hauteur de la confiance que ses adhérents lui accordent. Garante de leur intérêt à la fois collectif et individuel, elle incarne un modèle avisé qui fait de ses adhérents des acteurs à part entière de la gouvernance.

Pour plus d'informations : www.carac.fr, www.epargnonssolidaire.fr, Facebook Carac épargne

Contact presse - SUPR

Chrystel Libert
06 52 49 31 30
clibert@supr-agency.com

Carac

Ania Lisa Mehenni
Tél. : 01 55 61 56 90
amehenni@carac.fr



Carac
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité
SIREN : 775 691 165

Siège : 159, Avenue Achille Peretti - CS 40091 - 92577 NEUILLY-SUR-SEINE cedex
N° CRISTAL : 0 969 32 50 50 (Appel non surtaxé)
www.carac.fr | www.epargnonssolidaire.fr |